



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pays en voie de développement

Question écrite n° 33005

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur l'accès au traitement contre le sida au Soudan. Le problème de l'accès aux traitements est essentiel et souligné par l'ensemble des acteurs de la lutte anti-sida. Le sida constitue un drame sans précédent en Afrique parce qu'il touche les personnes en âge de travailler et d'avoir des enfants, ce qui engendre de surcroît une crise de développement social et économique majeure. Les protocoles de traitement devraient ainsi être adaptés aux conditions particulières des pays où tout, ou presque, manque. « Moins de comprimés à prendre chaque jour, moins de tests de laboratoire, des médicaments gratuits, dispensés dans les centres de santé périphériques et une implication de la communauté pourraient être les axes essentiels de cette adaptation indispensable aux conditions de vie des pays pauvres ». Il lui demande quelles mesures il est possible d'envisager afin de permettre à ce pays un meilleur accès aux soins et aux traitements afin de freiner l'épidémie qui l'affecte. - Question transmise à M. le ministre des affaires étrangères.

Texte de la réponse

Le rapport 2002 ONUSIDA sur l'épidémie mondiale de VIH /SIDA donne pour le Soudan un nombre total de personnes infectées de 450 000 avec un taux chez les adultes de 2,6%, chiffres qui situent ce pays comme un des plus atteints de la zone OMS Afrique du Nord et Moyen-Orient. La France, précurseur pour les stratégies de prise en charge des patients atteints par le sida, défend une politique de prise en charge globale de ces patients qui inclut la prévention mais aussi la prise en charge psycho-sociale et thérapeutique. Au Soudan, la France réalise des actions à travers le fonds social de développement, permettant de soutenir des associations locales qui développent des activités d'information et d'éducation dans le cadre du programme national de lutte contre le sida. Il faut également souligner qu'un projet d'un montant de 7 842 140 dollars pour deux ans a été déposé par le Soudan au Fonds mondial contre le sida, la tuberculose et le paludisme, dont la France est le deuxième contributeur avec une participation de 150 millions d'euros en 2004. La France plaide par ailleurs auprès des instances internationales de lutte contre le sida pour que des stratégies adaptées aux conditions d'exercice de la médecine au Soudan puissent être mises en oeuvre afin de faciliter l'accès aux traitements au maximum de personnes atteintes.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33005

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 février 2004, page 810

Réponse publiée le : 11 mai 2004, page 3452